

Effets des attentes sociales sur l'usage de la violence dans la socialisation des filles et des garçons au Burkina Faso.

Alis BAMBARA/ Institut Supérieur des Sciences de la Population

E-mail: alisbambara@gmail.com

Résumé

En Afrique Subsaharienne comme ailleurs dans le monde, les enfants subissent des violences qui sont le plus souvent justifiées dans le cadre de leur socialisation. Toutefois l'influence des normes sociales qui est le moteur de ces violences socialement acceptées n'a que peu été questionnée dans toutes ses dimensions.

Ce papier est le début d'une réflexion qui veut questionner de façon empirique le concept de norme sociale en lien avec les violences faites aux enfants en Afrique Subsaharienne. Il propose une analyse exploratoire de l'influence des normes sociales, à travers une de ses dimensions : les attentes sociales. Il examine en effet la mesure dans laquelle la prise en compte des attentes sociales sur l'éducation des enfants peut aider à mieux comprendre les violences faites aux enfants. Cette étude repose sur des données d'enfants de moins de 12 ans de l'enquête nationale sur les violences faites aux enfants (ENVE) réalisée en 2018 au Burkina Faso. La régression logistique binaire est la principale méthode mobilisée dans les analyses.

Les résultats montrent que la plupart des enfants subissent aussi bien les formes légères que sévères de violence physique, ainsi que la violence émotionnelle et la privation lorsque les attentes sociales sont favorables à la « violence » dans l'éducation des enfants. Toutefois les enfants sont différemment victimes de violence selon leurs caractéristiques propres et celles de leurs parents ou tuteurs et ménages.

Mots clés : *Violences faites aux enfants, normes sociales, attentes sociales, Burkina Faso*

Contexte et justification

Les études scientifiques ont montré que les violences généralement subies par les enfants dans les institutions de socialisation chargées de leur garantir la protection, telles que la famille et l'école, sont souvent justifiées dans le cadre de leur socialisation (Delanoë, 2015 ; Durrant et Ensom, 2012 ; Dassa et al, 2005). Ces violences, perpétrées pour la plupart par des personnes proches des enfants seraient tolérées par la société si cela entre dans le cadre de leur éducation (Devries et al, 2017 ; Kunnuji, 2015 ; Ravi et Ahluwalia, 2017 ; Dalal et al, 2018).

Ainsi en Afrique Subsaharienne, Fioffi-Kpadonou et Agossou (2009) relevaient au Bénin, l'existence de croyances idéologique, religieuse et culturelle qui présentaient la maltraitance des enfants comme un bon moyen de les éduquer. A sa suite Fourn et al. (2014) dans des entretiens avec des parents montraient que la chicotte était privilégiée par ces derniers pour instaurer l'autorité parentale dans ce pays. Le châtiment corporel était utilisé dans le but d'inculquer à l'enfant de bonnes valeurs morales et éthiques ou dans le but de préserver des valeurs morales et éthiques existantes ou encore pour maintenir l'héritage culturel de ce type d'éducation. Au Togo les méthodes punitives basées sur la violence étaient aussi perçues par les parents comme un droit à la correction parentale (Dassa et al, 2005). En Tanzanie, aussi bien les élèves que les enseignants du secondaire présentaient le châtiment corporel comme un moyen de correction des comportements déviants des élèves dans les écoles (Feinstein et Mwahombela, 2010). Dassa et al (2009) montraient par ailleurs que même si le châtiment corporel était socialement toléré dans les méthodes éducatives des enfants en Afrique ; dans la pratique, il suit un code coutumier régi par la religion ou la tradition qui définissait les attitudes répréhensibles propre à chaque communauté. Dans le groupe ethnique Kabye au Togo par exemple, même si le châtiment corporel était accepté, il était interdit de faire couler le sang de l'enfant et de le priver de nourriture dans l'exercice de la punition. Ces normes sur l'éducation des enfants seraient-elles alors, aussi associées à des reproductions différenciées de la violence au sein des ménages et communautés ?

Or, les normes sociales sont des perceptions et croyances informelles qui s'imposent à l'individu et sont maintenues par l'approbation ou la désapprobation du groupe social de

référence (Young, 2015 ; Mackie et al, 2015). Elles regroupent de ce fait deux dimensions: les normes descriptives qui sont des perceptions des individus sur ce que les autres font et les normes injonctives qui les perceptions des individus sur ce qu'ils pensent que les autres s'attendent à ce qu'ils fassent (Mackie et al, 2015). Les normes sociales peuvent être des moteurs de la violence dans l'enfance en incitant les individus à perpétrer, cautionner ou défier la violence sous la peur des sanctions sociales, le désir d'obtenir l'approbation ou l'intériorisation du comportement normatif (Lilleston et al, 2017). Les normes sociales font aussi partie des facteurs qui maintiennent les inégalités de genre en suscitant des idéologies de genre qui vont définir les limites de ce que pensent, ainsi que de ce que font les filles et les garçons et les femmes et les hommes adultes. Elles pourraient faire en sorte que les inégalités de pouvoir paraissent naturelles (Marcus et Harper, 2014).

Toutefois, les quelques études qui ont questionné la violence et les normes sociales se sont limités à appréhender les normes sociales par les attitudes (Dalal et al., 2018 ; Ambrosetti et al., 2013 ; Sardinha et Catalan, 2018 ; Das et al, 2014 ;) et s'orientent pour la plupart sur les violences faites aux femmes (Ambrosetti et al., 2013 ; Sardinha et Catalan, 2018).

En fait, si les études semblent unanimes sur le fait que les enfants sont le plus souvent victimes de violence approuvées par la société, l'influence des normes sociales restent encore à l'étape d'hypothèse. À notre connaissance aucune étude en Afrique Subsaharienne ne montre comment, les normes sociales produisent et maintiennent les violences faites aux enfants telles qu'elles se présentent dans les familles et les communautés, encore moins en questionnant le concept de normes sociales dans toutes ces dimensions. Comprendre cette réalité complexe se révèle nécessaire, pour apporter des solutions probantes aux violences que les enfants subissent dans les communautés.

Par ailleurs, au Burkina Faso, l'enfant est considéré comme un être qui doit se soumettre à l'autorité parentale. Dans ce contexte, la bonne éducation des enfants est perçue comme le résultat d'une discipline stricte fondée sur le respect des aînés. Pris séparément, le garçon et la fille sont perçus différemment par la société. Alors que le garçon était considéré comme l'héritier et symbole de la force, et de l'autorité, relève de la famille, la fille est perçue comme un être faible, une étrangère qui doit s'occuper des tâches ménagères et dans laquelle on devrait moins investir. Des normes sociales et de genre qui se heurtent donc aux droits tels que définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant (IBCR, 2016).

Ce papier se veut alors être un début de réflexion d'une étude sur les concepts de normes sociales et de genre et les violences faites aux enfants. Il veut montrer l'influence des attentes sociales sur les violences faites aux enfants de moins de 12 ans au Burkina à partir des données de l'enquête nationale sur les violences faites aux enfants réalisés au Burkina Faso en 2018.

Plus précisément, l'objectif de cette communication est de contribuer à une meilleure compréhension de la relation entre les attentes sociales qui est une dimension des normes et les violences faites aux enfants au Burkina Faso.

De façon spécifique, elle veut répondre aux questions suivantes :

- i. Quelles sont les formes de violence que les enfants subissent dans le cadre de leur socialisation?
- ii. Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des enfants victimes de ces violences ?
- iii. Quelle influence des attentes sociales observe-t-on sur les violences faites aux enfants et comment cela se présente pour les filles et les garçons ?

Données

Données de l'étude nationale sur les violences faites aux enfants au Burkina Faso

L'enquête nationale sur les violences faites aux enfants est une enquête réalisée en 2018 afin de fournir un diagnostic sur l'ampleur, les manifestations, les causes et les effets des violences faites aux enfants au Burkina Faso. L'enquête a couvert toutes les 13 régions du pays avec une représentativité entre milieux urbain et rural de chaque région. Elle utilise un échantillon aléatoire par grappe stratifié et tiré à deux degrés, avec au premier degré les zones de

dénombrement et au second degré les ménages. L'enquête a concerné 10 900 ménages. Les données sur les violences ont été recueillies directement auprès des enfants de 12 à 17 ans et pour ceux de 0-11 ans auprès d'un de leurs parents ou tuteurs.

Ce travail repose uniquement sur les données des violences faites aux enfants de 0 à 11 ans. Ce questionnaire fournit des informations sur la violence physique, émotionnelle et sexuelle, la santé mentale et les mutilations génitales féminines faites aux enfants dans les 12 derniers mois ou les 30 derniers jours précédant l'enquête. Les analyses portent sur des données de 10571 enfants dont 4949 filles et 5622 garçons.

Concepts Variables

Cette étude veut questionner spécifiquement l'influence des attentes sociales ou normes injonctives sur les violences faites aux enfants

- *Les attentes sociales ou perception des attentes sociales sur l'éducation des enfants*, sont appréhendées dans cette étude par la question: Est-ce que vous êtes très d'accord, d'accord, ni d'accord ni en désaccord, pas d'accord, ou pas du tout d'accord avec la phrase suivante : « La majorité des personnes dans ma communauté seraient d'accord que les parents frappent leur fils ou leur fille si l'enfant a désobéi. » Cette variable a été regroupée en trois modalités 1= « *Favorable* » regroupant les modalités très d'accord et d'accord ; 2= « *Non spécifiée* » regroupant la modalité ni d'accord et ni en désaccord; 3 = « *Défavorable* » regroupant les modalités pas d'accord et pas du tout d'accord

- *La violence* faite aux enfants désigne « toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, de sévices sexuels, de négligence ou de traitement négligent, ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité, dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir » « envers toute personne de moins de 18 ans » (OMS,2002).

Les violences faites aux enfants sont ici appréhendées suivant les formes de violence : la *violence émotionnelle*, les *violences physiques* les *violences physiques sévères*, et les *privations*

- *La variable « Victime de violence »* : c'est la variable explicative principale de l'étude. Elle a été créé sous le critère qu'un enfant ait été victime au moins d'une forme de violence. La variable est codée en « Victime de violence » avec les modalités 1= « *Oui* » ; 2= « *Non* ».

Les autres variables explicatives introduites dans l'analyse comme variables de contrôle sont le sexe, l'âge, la scolarisation et le statut d'enfant biologique de l'enfant ; le niveau de vie et la taille du ménage ; l'âge, le sexe, l'occupation professionnelle, l'ethnie et la religion du parent ou tuteur de l'enfant ainsi que le milieu de résidence.

Méthodes d'analyse

Cette étude veut examiner l'influence des attentes sociales sur les violences faites aux enfants. Ainsi elle se fixe comme objectifs spécifiques dans un premier temps de décrire les formes de violence subies par les enfants en lien avec les attentes sociales et dans un second temps décrire les caractéristiques sociodémographiques des enfants victimes de violence. La méthode d'analyse descriptive bivarié servira alors à répondre à ces deux objectifs. Concernant, le troisième objectif qui vise à montrer comment les attentes sociales sur la violence dans l'éducation des enfants influencent les violences faites aux enfants, nous mobiliserons la régression logistique avec pour variable dépendante binaire le fait d'être « Victime d'une violence » dont 1= *Oui* et 2=*Non*.

Principaux résultats

Quelles sont les formes de violence que les enfants subissent en lien avec les attentes sociales sur leur éducation ?

Les résultats des analyses descriptives indiquent que toutes les formes de violence retenues dans le cadre de cette étude sont positivement associées aux attentes sociales sur la violence dans

l'éducation des enfants. Ainsi, les enfants dont les parents/tuteurs ont des perceptions d'une attente sociale favorable à la violence dans l'éducation des enfants sont 26,4% à être victimes de violences physiques légères ; 26% à être victimes de violences émotionnelles, 12,7% à être victimes de privation et 12,01% à être victimes de violences physiques sévères. Les violences physiques légères et sévères sont davantage corrélées aux attentes sociales que les autres formes de violences (*V de Carmer = 11,4% et 10,25%*).

Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des enfants victimes de violence ?

Dans cette partie, nous avons utilisé la variable unique « Victime de violence ». Les analyses révèlent que les enfants victimes de violence sont constitués de 48,27% d'enfants âgés de 6 à 11 ans ; 48,99% d'enfants scolarisés; 68,89% d'enfants ayant un parent/tuteur de sexe féminin ; 41,91% d'enfants dont le parent/tuteur exerce une activité commerciale, de 37,58% et 37,4% des enfants dont le parent/tuteur est de l'ethnie Gourmantché et Mossi ; 41,65% des enfants ayant un parent/tuteur de la religion protestante, 37,77% des enfants issus de ménages de 5 à 7 personnes et 39,28% des enfants de ménages de niveau de vie moyen et 37,72% des enfants issus du milieu urbain.

Quelle influence nette des attentes sociales sur la violence faite aux enfants ?

Dans cette partie nous avons vérifié dans une analyse multivariée si l'influence des attentes sociales mise en évidence dans l'analyse descriptive se maintient. Les résultats montrent que les enfants ont 11,5% moins de risques d'être victimes de violences lorsque leurs parents/tuteurs ont des perceptions d'une attente sociale défavorable à la violence dans l'éducation des enfants. Ils/elles ont 6,9% moins de risques lorsque les parents/tuteurs ont des perceptions non spécifiées des attentes sociales. Aussi, l'analyse confirme l'absence de différence selon le sexe dans les violences faites aux enfants. Toutefois, le risque de subir une violence est principalement plus élevé chez les enfants biologiques, les enfants âgés de 6 à 11 ans, les enfants scolarisés, ceux de parent/tuteur de sexe féminin, ceux ayant des parents/tuteurs vieux (plus de 60 ans), ceux résidant en milieu urbain.

Par ailleurs, les résultats des régressions logistiques sur les sous-populations de garçons et de filles montrent que les effets des attentes sociales diffèrent selon le sexe de l'enfant. Les filles et les garçons ont respectivement 6,7% et 5,3% moins de risques d'être victimes de violence lorsque leurs parents/tuteurs ont une perception non spécifiée des attentes sociales.

Conclusion

Les résultats montrent que des attentes sociales favorables à la violence dans l'éducation des enfants sont associées à des niveaux élevés de violences sous ses différentes formes. L'âge de l'enfant compris entre 6 à 11 ans, son statut scolaire et biologique, les parents/tuteurs de sexe féminin et les parents/tuteurs plus âgés, la religion, l'ethnie et l'activité commerciale des parents/tuteurs ainsi que le niveau de vie du ménage et le milieu de résidence sont des facteurs associés aux risques de violences faites aux enfants au Burkina Faso. Aussi, les attentes sociales sur l'éducation des enfants restent déterminantes dans les violences faites aux enfants. Leurs effets diffèrent néanmoins pour les filles et pour les garçons.

La principale limite de cette étude réside dans les biais de sous déclaration, la violence étant un sujet sensible, les parents ou tuteurs auraient tendance à moins les déclarer ou à user de stratégies diverses.

Nonobstant cette limite nos résultats apportent bien que de façon sommaire des preuves sur les associations entre les normes sociales et la violence faites aux enfants et interpellent de ce fait sur la nécessité de mener des études plus approfondies en mobilisant des méthodes d'analyses plus poussées et des sources additionnelles de données. Des analyses multiniveau et spatiale ainsi qu'une approche qualitative pourraient permettre de cerner de façon approfondie le phénomène dans la réalité des individus qui le subissent.

Bibliographie :

- Ambrosetti, E., Abu Amara, N., & Condon, S. (2013). Gender-based violence in Egypt: Analyzing impacts of political reforms, social, and demographic change. *Violence against women, 19*(3), 400-421.
- Chung, A., & Rimal, R. N. (2016). Social norms: a review. *Review of Communication Research, 4*, 1-28. <https://doi.org/10.12840/issn.2255-4165.2016.04.01.008>
- Cislaghi, B., & Bhattacharjee, P. (2017). *Honour and Prestige: The influence of social norms on violence against women and girls in Karnataka, Southern India*. India.
- Cislaghi, B., & Heise, L. (2018). Theory and practice of social norms interventions: eight common pitfalls. *Globalization and health, 14*(1), 83.
- Dalal, K., Nuri, R. P., Lee, M. S., Lin, C. K., Gifford, M., Ussatayeva, G., & Biswas, A. (2018). Attitudes of women in Cambodia towards child physical abuse. *F1000Research, 7*.
- Das, M., Ghosh, S., Verma, R., O'Connor, B., Fewer, S., Virata, M. C., & Miller, E. (2014). Gender attitudes and violence among urban adolescent boys in India. *International Journal of Adolescence and Youth, 19*(1), 99-112.
- Dassa, S. K., Aho, S., Bakonde, B., & Djassoa, G. (2009). 17. Enfance maltraitée et abus sexuels au Togo. In *Regards d'Afrique sur la maltraitance* (pp. 167-180). Editions Karthala.
- Dassa, S. K., Balaka, B., Douiti, N. K., Banakinao, M. Y., Kouassi, A. K., Agbèrè, A. R., ... & Ferrari, P. (2005). Etude sur la maltraitance des enfants dans les familles au Togo et réflexion sur les normes éducatives. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, 53*(8), 426-431.
- De Vries, H., Eggers, S. M., Jinabhai, C., Meyer-Weitz, A., Sathiparsad, R., & Taylor, M. (2014). Adolescents' beliefs about forced sex in KwaZulu-Natal, South Africa. *Archives of sexual behavior, 43*(6), 1087-1095.
- Delanoë, D. (2015). Les châtiments corporels de l'enfant, une forme élémentaire de la domination. *L'Autre, 16*(1), 48-58
- Feinstein, S., & Mwahombela, L. (2010). Corporal punishment in Tanzania's schools. *International Review of Education, 56*(4), 399-410.
- Bonnet, D. (2010). La construction sociale de l'enfance: une variété de normes et de contextes. *Informations sociales, (4)*, 12-18.
- Fioissi-Kpadonou, É. & Agossou, T. (2009). 1. Réalités et vérités de la maltraitance des mineurs au Bénin: La mise en mots des maux et des chiffres. Dans : Thérèse Agossou éd., *Regards d'Afrique sur la maltraitance* (pp. 17-29). Paris: Editions Karthala.
- Fourn, E., Hountondji, T. A., & Ayatode, G. E. M. (2014). Quelques déterminants socioculturels de l'éducation familiale basée sur la violence au Bénin. *Rev Cames Scie Hum, 1*(3), 217-238
- IBCR (2017). *État des lieux du système de protection de l'enfant au Burkina Faso portant sur les rôles et responsabilités des policiers, des gendarmes, des travailleurs sociaux et du personnel de justice*. Montréal, Québec: IBCR
- Kunnuji, M. O. (2015). Experience of domestic violence and acceptance of intimate partner violence among out-of-school adolescent girls in Iwaya community, Lagos State. *Journal of interpersonal violence, 30*(4), 543-564.
- Lilleston, P. S., Goldmann, L., Verma, R. K., & McCleary-Sills, J. (2017). Understanding social norms and violence in childhood: theoretical underpinnings and strategies for intervention. *Psychology, health & medicine, 22*(sup1), 122-134.
- Mackie, G., Moneti, F., Shakya, H., & Denny, E. (2015). *What are social norms? How are they measured?* University of California at San Diego, New York: UNICEF
- Marcus, R., & Harper, C. (2014). *Gender justice and Social Norms—processes of change for adolescent girls: Towards a conceptual framework 2*. Overseas Development Institute (ODI): UK.
- Marcus, R., Harper, C., Brodbeck, S., & Page, E. (2015). Social norms, gender norms and adolescent girls: a brief guide. *From the Knowledge to Action Resources Series*.

- OMS (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève, Suisse: OMS.
- Physical punishment of children: lessons from 20 years of research. *Canadian Medical Association Journal*, 184(12), 1373-1377.
- Ravi, S., & Ahluwalia, R. (2017). What explains childhood violence? Micro correlates from VACS surveys. *Psychology, health & medicine*, 22(sup1), 17-30.
- Sardinha, L., & Catalan, H. E. N. (2018). Attitudes towards domestic violence in 49 low-and middle-income countries: A gendered analysis of prevalence and country-level correlates. *PloS one*, 13(10), e0206101.
- Young, H. P. (2015). The evolution of social norms. *Economics*, 7(1), 359-387.